

En mai dernier, 270,000 de nos jeunes gens âgés de 14 à 24 ans se trouvaient sans emploi. 126,000 personnes ont chômé pendant plus de six mois et 122,000 pendant quatre à six mois.

Un dernier chiffre à citer, monsieur l'Orateur. Dans la province la plus prospère et la plus grande du Canada, l'Ontario d'où vient le ministre des Finances, il y avait en mai 5.6 p. 100 de la population active en chômage, ce chiffre étant calculé sur une base désaisonnalisée. En fait, cette année, le taux de chômage en Ontario est plus élevé qu'il ne l'a probablement jamais été depuis dix ans. Et pourtant, le ministre nous dit que la situation s'améliore. Notre taux de chômage n'est pas dû à un accident, bien au contraire, il fait partie d'une politique délibérée du gouvernement et du premier ministre (M. Trudeau) qui, en décembre 1969, déclarait que pour faire face à l'inflation, il lui fallait mettre en œuvre des politiques d'austérité et bloquer des projets de travaux publics nécessaires, même si ces mesures devaient entraîner un taux de chômage de 6 p. 100. Nous y sommes. Le sous-ministre des Finances, au cours de l'exposé qu'il a fait aux journalistes le jour de la présentation du budget a dit que, selon lui et le gouvernement, le plein emploi signifiait un taux de chômage de 5 p. 100.

L'hon. M. Benson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai vérifié la chose auprès du sous-ministre des Finances qui m'a assuré qu'il n'a rien dit de tel. Il n'a fait que rappeler ce qui s'était produit au Canada depuis 16 ou 17 ans.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, il n'est pas opportun aujourd'hui de parler au ministre des discours irréfléchis de son sous-ministre, mais j'y reviendrai une autre fois. Je me permets de signaler au ministre des Finances que, même si je n'assistais pas à la séance d'information, je peux lui envoyer, s'il ne les a pas déjà reçus, au moins deux comptes rendus rédigés par des journalistes et des chroniqueurs responsables. Le sous-ministre devrait donc veiller à ce qu'il dit, car les journalistes n'ont pas tous mal entendu.

Il reste que le chômage dont nous sommes affligés est la conséquence de la politique intentionnelle du gouvernement. Ce dernier a décidé que l'inflation était si grave qu'on devait refroidir l'économie. S'il le faut, je peux consigner au compte rendu d'innombrables discours du ministre des Finances, d'innombrables remarques du premier ministre, des déclarations de la Commission des prix et des revenus et d'autres du gouverneur de la Banque du Canada, qui soulignent tous les dangers qui menacent notre pays si on ne freine pas la hausse du coût de la vie. Le gouvernement avait demandé cet avis, mais il n'a pas tenu compte des conseils de nos économistes universitaires et depuis 18 mois a accordé la priorité à la lutte contre l'inflation. Les résultats étaient prévisibles et inévitables.

Le Canada—et le ministre des Finances s'en est vanté—a probablement le taux le plus faible d'accroissement du coût de la vie dans le monde occidental. Ce taux était

[M. Orlikow.]

inférieur à 2 p. 100 en 1970. Par rapport aux pays qui nous sont cités en exemple, soit l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, la France et la Grande-Bretagne, notre accroissement du coût de la vie était fort satisfaisant. Toutefois, les résultats étaient prévisibles et inéluçables. Comme les États-Unis, nous avons le taux le plus élevé de chômage des pays industrialisés du monde occidental. En Grande-Bretagne, où un gouvernement conservateur élu il y a un an a suivi la même politique, le chômage dépasse maintenant 3 p. 100. Les dernières élections municipales en Grande-Bretagne ont fait perdre le plus grand nombre de sièges à un parti politique à l'échelon municipal. Plus de 1,500 sièges de conseillers sont passés au parti travailliste car le gouvernement conservateur avait suivi précisément la même politique qu'a adoptée le gouvernement.

Maintenant, on nous dit que le gouvernement reconnaît que le problème du chômage est sérieux. On nous dit que le gouvernement entend prendre des mesures pour remédier à la situation. On nous dit que ce budget d'expansion créera de l'emploi. Le ministre affirme avoir bon espoir que le taux de chômage baisse de mois en mois l'an prochain. Les chiffres cependant ne concordent pas avec sa déclaration. J'en ai déjà parlé, mais j'y reviens rapidement pour qu'ils figurent au compte rendu. Je cite donc les chiffres désaisonnalisés pour le Canada depuis le mois de juin dernier. Pour juin, le taux de chômage était de 6.6 p. 100, pour juillet, 6.7 p. 100, pour août, 6.7 p. 100, pour septembre, 6.9 p. 100, pour octobre, 6.6 p. 100, pour novembre, 6.5 p. 100 et pour décembre, 6.6 p. 100. Passons maintenant à l'année en cours. En janvier 1971, il était de 6.2 p. 100, en février, de 6.2 p. 100, en mars, de 6 p. 100, en avril de 6.7 p. 100 et en mai, le dernier mois à l'égard duquel les chiffres sont disponibles, de 6.3 p. 100.

Où est la réduction que le ministre promet depuis si longtemps au peuple canadien? Pour empirer les choses, il y a quelques jours, au cours de la tournée qu'il a faite du sud de l'Ontario, le premier ministre a brandi à nouveau le spectre de l'inflation disant aux gens que les dangers étaient si grands que le gouvernement allait devoir envisager les mesures les plus rigoureuses. Je ne sais pas s'il entendait le contrôle des prix et des salaires ou simplement le contrôle des salaires, volontaire ou statutaire. Si le gouvernement entend considérer l'inflation comme le point crucial de sa politique économique, alors le peuple canadien traversera une période très difficile au cours des 12 ou 15 prochains mois.

● (12.30 p.m.)

Quand je dis que la politique suivie par le gouvernement ne mènera à aucune solution, certainement pas en tout cas à une solution rapide du problème du chômage, le ministre peut, naturellement, me taxer de partialité. Si je citais des économistes comme le professeur Welldon, qui était directeur du département de sciences économiques à McGill, ou du professeur Blauer à l'université Brock, il rejetterait bien entendu ce qu'ils ont dit car ils sont assez connus pour l'appui qu'ils apportent au parti dont je suis membre. Je voudrais pourtant citer quelques paragraphes tirés du mémoire présenté au comité sénatorial des finances par l'Institute for Quantitative Analysis